

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 7 (1869)
Heft: 28

Artikel: Société des sciences naturelles
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-180441>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 09.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

société, depuis le diplomate élégant et musqué jusqu'à l'ouvrier endimanché.

Cependant la faveur publique semble se tourner aujourd'hui du côté du *chapeau rond*, coquet, distingué et commode tout à la fois. Mais n'ayez crainte, cette faveur n'est qu'apparente, et je défie un « homme bien élevé » de se présenter dans un salon avec une telle coiffure.

Nous avons aussi le *chapeau melon*, ainsi nommé parce qu'il couvre le cerveau vide des gandins.

Le *chapeau de feutre* est celui des gens économies qui veulent que leur coiffure soit à l'abri des intempéries de notre climat. Il est hideux, mais il dure soixante-douze ans — ce qu'assurent les hommes soigneux.

Il y a encore le *chapeau Gibus*, destiné à tous ceux qui vont au bal ou au spectacle. Celui-ci, qui se transforme à volonté en galette, comme vous savez, a été inventé pour l'usage des gens qui ne veulent pas être embarrassés outre mesure par leur coiffure, et qui veulent encore moins que la dite coiffure leur soit soustraite dans les vestiaires ou dans les antichambres, endroits familiers dans lesquels on la leur remplaçait par un affreux chapeau gras de quarante sous. Le *gibus* pare à ces inconvénients, puisqu'on peut aisément le tenir sous le bras tout en valsant avec une riche héritière ; au besoin même, on pourrait le placer dans son portefeuille.

Nous avons après cela le *chapeau tromblon*, cher aux Auvergnats. Celui-là est-ce qu'on peut appeler un vrai chapeau : il a des bords, mais ces bords n'ont pas de bornes. Attrapez donc un coup de soleil avec ça !

Le *chapeau ciré* est l'apanage de tous les pauvres diables en uniforme que leur profession met souvent dans le cas de recevoir une pluie abondante, généreuse et prolongée. Il est le lot des cochers de fiacre ou d'omnibus, de facteurs de la poste et des employés du télégraphe.

Il y a encore le chapeau de paille, mais qui n'est porté que pendant une très petite partie de l'année. Cette famille, du reste, est divisée en plusieurs genres, dont les principaux sont le chapeau de paille d'Italie et le Panama. Ce dernier est inventé depuis peu d'années seulement.

L'Amérique nous a fourni la première des cols et des manchettes de papier, dont on fait un grand usage aux Etats-Unis. Elle fabrique des chapeaux de papier qui ressemblent merveilleusement à ceux de paille. La confection en est très simple. A l'aide de la gavalnoplastie, on recouvre un panama d'une couche métallique, qui devient ensuite le moule des chapeaux de papier. Dans ce moule, on verse la pâte liquide de papier que l'on presse ensuite et laisse sécher. Un enduit les rend, après cela, imperméables et leur donne la couleur désirée. Ces nouvelles coiffures sont d'une souplesse et d'une légéreté extrêmes. Bien plus élastiques que les panamas, elles sont moins exposées à des déchirures. Enfin le prix en est incroyablement minime.

Tuer le Ver.

La plupart des ouvriers, ayant de se mettre au travail, boivent un verre ou un petit verre en cassant une croûte. Souvent même ils boivent sans rien casser du tout. Boire sans soif est une faculté dont beaucoup sont doués, les Vaudois surtout. Mais ils n'avouent pas toujours franchement cette passion, et ils ont adopté certaines formules pour désigner cette manière de commencer la journée. Les uns disent : ça réveille ! les autres : ça réchauffe ! ou : ça ravigotte ! Plusieurs, enfin, font entendre que la goutte matinale est une mesure d'hygiène, et ils caractérisent cette sage précaution en disant : ça tue le ver.

Quel est donc ce ver qu'il s'agit de mettre à mort quotidiennement ? — Le ver veut-il ici dire, d'une manière générale, les vers ; ou bien représente-t-il le parasite que les savants appellent ténia, et que nous traitons familièrement de ver solitaire ; ou bien encore fait-il allusion à ce ver rongeur qui, au figuré, signifie peine de l'âme, auquel cas *tuer le ver* serait synonyme de *noyer son chagrin* ? — Certes, il est permis d'hésiter entre ces diverses hypothèses.

Cependant, cette locution a son explication historique, si l'on remonte à l'époque de François Ier. Voici ce qu'on lit dans le journal d'un bourgeois de Paris de ce temps-là : « Au dict an 1519, en Juillet, mourut subitement la femme de M. la Ver-nade, l'un des maistres des requestes du roya, et fille de feu général Briconnet d'Orléans ; dont elle fut ouverte, et lui fut trouvé un ver en vie sur le cœur, qui lui avait percé le cœur ; et lors fut mis sur le cœur du métridal (espèce d'antidote) pour le faire mourir, mais il n'en mourut point. Puis y fut mis du pain trempé en vin, dont incontinent le dit ver mourut. Parquoi il ensuyt qu'il est expédition de prandre du pain et du vin au matin, au moins en temps dangereux, de peur de prandre le ver. »

Société des sciences naturelles.

Séance du 7 juillet.

M. le prof. Louis Dufour a montré le phénomène de l'absorption de l'hydrogène par le palladium sous l'influence de la pile. Pour mieux faire ressortir ce phénomène, M. Dufour a répété une expérience récente de M. Dumas ; un des côtés d'une lame de palladium était verni ; l'autre côté étant libre absorbait seul l'hydrogène et, acquérant plus de volume, il produisait une courbure très visible de la lame.

M. Cauderay a présenté à la Société un appareil destiné à appeler isolément les différentes stations d'une ligne télégraphique. Cette invention, encore nouvelle, devra recevoir la sanction de l'expérience ; telle qu'elle est, elle honore notre intelligent et actif compatriote.

M. le docteur Duplessis a envoyé à la Société un travail intéressant sur les algues blanches qui forment le dépôt d'apparence laiteuse (glairene barégine) des eaux minérales d'Yverdon. Plusieurs personnes ont pensé que des molécules de soufre se trouvaient dans les fines divisions de ces algues. Après des recherches microscopiques et chimiques, M. Duplessis a reconnu que les tubes de cette algue d'un diamètre de 1_{100} à 1_{1400} de mm ne contiennent pas du soufre, mais une substance grasse à laquelle est peut-être due une partie des précieuses qualités des eaux d'Yverdon.

M. l'ingénieur Guillemin a décrit une pile électrique très portative et qui ne nécessite pas tout un attirail de substan-

ces chimiques, peu commodes à transporter. La pile de M. Guillemin est simplement une série de cylindres concentriques de cuivre et de zinc et se chargeant au moyen d'eau de fontaine.



Voici la reproduction textuelle d'une circulaire de commerce expédiée dernièrement à un pharmacien de notre ville par un de ses fournisseurs de Milan :

Monsieur

Désirant étendre nos relations commerciales, nous avons le plaisir de vous aviser que notre Monsieur *Auguste* se met en voyage, et que dans un de ces jours il aura le plaisir de vous faire une visite. Notre genre de commerce c'est la commission dans le *Sirop Pagliano* et *Pilules* de la même maison, ayant stipulé une convention particulière qui nous met en position de vous faire toutes ces facilitations que sans doute vous persuaderont du vrai vantage que nous pouvons vous offrir en comparaison de qui que ce soit dépositaire, et même si vous aviez de vous adresser à l'honorable inventeur.

En vous recommandant notre Monsieur *Auguste* à votre bon accueil, nous espérons que vous voudrez bien l'honorer de quelque votre ordination, en le prenant aussi à l'épreuve, ainsi vous pourrez vous persuader de la vérité que nous vous exposons, et à nous, vous nous donnerez le souhaité honneur de vous nombrer parmi nos correspondants.

En attendant cela, nous vous résignons notre servitude, en nous signant avec tout le respect.



Mots et anecdotes.

Un homme des Planches-du-Mont, sur Lausanne, faisait baptiser son treizième enfant. — Eh ! mon pauvre ami C..., combien avez-vous donc d'enfants ? lui demande le ministre. — *Ma fai, ne pu pas vos lo dere por ora, Monsu lo menistre, i'é aubliâ lo laîvrô*, — lui répond le paysan.

Un valet de campagne, robuste gaillard et gros mangeur, avait coutume de dire : *Tigno dè mon père que medzivè gros, et dè ma mère que medzivè grantein*. Il expédia un jour, à lui tout seul, un grand gâteau aux cerises, et sortit de table en disant : *Ma fai, on bocon dè cugnu fâ adi plliési*. Un autre jour, il avala, sans désemparer, huit à dix assiettes de soupe, c'est-à-dire la ration préparée pour quatre ouvriers, et, rencontrant sur le seuil ses compagnons qui rentraient pour le repas du matin, il leur dit : *Noûtra maîtra l'è onna brava fenna, ie fâ de la bouna soupa, et poui prau*. — Il ne s'était pas douté qu'il avait mangé comme quatre et pour quatre.

Un jeune milicien équipé selon la nouvelle ordonnance fédérale disait naguère à quelques personnes qui se plaignaient de ce qu'on ne pouvait plus distinguer ni grades, ni militaires : *Eh bin, ne sé pas que vos dere; l'autro dzo que i'avé condzi et que*

su allâ contre l'hotô, ma mère m'a portant bin recognu.

Anciennement, le contingent de Romont, encore très patriarchal, faisait volontiers l'exercice la pipe à la bouche, et l'instructeur, qui ne parlait français que pour les commandements, criait toujours à ses hommes, après le « Garde à vous ! portez arme : » — *A ba chau pipè !* Puis il continuait : Par le flanc, droite !... *A bas chau pipè, vos dio !* et ainsi de suite, jusqu'à ce que toutes les pipes eussent disparu.

Une bonne femme de la campagne avait misé dans un encan un méchant parapluie de coton, en loques et tout démantibulé. *Mâ que volliâi-vos fère dè ci croûio parapliodze ?* lui demanda-t-on à son retour. — *Por on franc, n'è portant pas tcher*, répondit-elle ; et quand sara repétassi, sara on-cora bal et bon pè la maison.

Un bon vieillard avait coutume de dire : *Po fère onna bona dzornâ sè faut fère la barba ; por fère on bon mâi, sè faut mariâ : por onna boun'annâie, faut tiâ on caion.*

Un paysan sortait d'un prêche où le ministre avait parlé de l'inexorable courroux de Dieu contre les réprouvés, et fait une peinture effrayante des enfers et des peines éternelles. *Ma fâi ! se l'è coumeint nos a de*, disait le bonhomme, *ne lei y a pâ dè nâni, faut que lo bon Dieu sâi lo Diabllio et que lo Diabllio sâi lo bon Dieu*. — *L'ara veri dou folliet*, lui dit un voisin. — *Porrai-bin arrevâ*, reprend le paysan, et *l'ara liaisu-on tzapitre dan Diabllio, na pas ion dau bon Dieu*.

Une jolie métaphore que le doyen Bridel n'a pas recueillie, et il y en a bien d'autres, c'est celle que nos bonnes femmes de la campagne appliquent aux jeunes filles qui ont fait un faux pas : *L'a medzi dau trèflie.*

Recueilli par L. F.



Maria.

Mémoires d'une jeune fille.

Nous devons à l'obligeance d'une dame du canton d'Argovie le morceau qui suit et qui est un fragment de ses Mémoires. Nous laissons à ce récit toute sa simplicité et tout son naturel.

C'était le matin. Un beau soleil de printemps égayait le jardin et le verger autour de la maison. Je reposais encore. Un léger attouchement me réveilla. C'était ma pauvre mère, avec son sourire angélique, ses yeux bleus et sa mélancolie habituelle. J'entends encore sa voix : « Marie, c'est l'heure de se lever ! » Puis, joignant mes petites mains dans les siennes, elle me fit répéter la simple prière que voici : « O Dieu ! donne-moi la piété, pour que j'entre dans l'éternité ! »

Ce fut ma première prière. Le souvenir en soit béni. Elle m'apprit à diriger mes regards vers le ciel, à éléver avec foi mon cœur et mon âme vers l'Être tout bon, qui tend sa main secourable et toute présente à qui l'invoque. Ces premières